

LES CHANGEMENTS PHONÉTIQUES ET LEUR RÔLE DANS LA RÉALISATION DU PRINCIPE DE L'ÉCONOMIE LINGUISTIQUE

Lucia BALANCI,

Université d'État „Alec Russo” de Bălți

Rezumat : *Într-o lume concepută drept un sit planetar unde mijloacele de comunicare moderne reduc tot mai mult spațiul între oameni, societatea este în continuă căutare a tot ceea ce poate duce la atingerea scopului final repede și cu puțin efort. Nici domeniul limbajului uman nu scapă tendinței de a recurge la mijloace care ar putea reduce timpul și spațiul. În acest articol ne propunem o tentativă de analiză a unor mijloace lingvistice care permit a spune lucruri multe, dar care solicită un minimum de timp și efort. Vom examina în deosebi schimbările fonetice, care afectează planul expresiei al semnului lingvistic, și rolul acestora în realizarea și asigurarea principiului economiei în limbă.*

Cuvinte-cheie : *principiul economiei lingvistice, economie sintagmatică, economie paradigmatică, schimbare fonetică, abreviere, apocopă, afereză, acronim.*

La culture actuelle exige de plus en plus une communication efficace, explicite, mais qui soit concise, laconique et claire. Sur le plan linguistique, cela s'explique par le recours à des procédés d'économie phonétiques, morphosyntaxiques et lexicaux. Dans cet article on se propose d'étudier certains phénomènes linguistiques qui permettent de dire beaucoup de choses avec peu de productions langagières sonores (ou écrites) et, donc, en peu de temps, c'est-à-dire des phénomènes ou des moyens phonétiques qui assurent et contribuent à la réalisation du principe de l'économie linguistique.

Le terme d'*économie linguistique* apparaît pour la première fois dans l'ouvrage d'André Martinet *Économie des changements phonétiques*, qui

s'est précisé au cours des années, remplacé assez souvent par le savant avec les termes *inertie* ou *moindre effort*. Faisant référence à la loi du moindre effort, adoptée par le linguiste américain George Kingsley Zipf, A. Martinet affirme que l'économie est une réalité que l'on devine à tout instant au travail dans les systèmes linguistiques: « l'évolution linguistique en général peut être conçue comme régie par l'antinomie permanente des besoins communicatifs et expressifs de l'homme et de sa tendance à réduire au minimum son activité mentale et physique (...) ». Le comportement linguistique sera donc réglé par ce que Zipf a appelé le „principe du moindre effort”, expression que nous préférons remplacer par le simple mot „économie” (apud, Peeters 1992 : 45).

Le linguiste français André Martinet considère que l'économie de la langue est « une cause interne des changements linguistiques au sein du système, c'est-à-dire, une tendance interne du langage comme activité humaine, de choisir et d'imposer les formes et les structures qui attestent une consommation minimale d'énergie de la part du locuteur » (Martinet 1970 : 227). Le savant estime que le principe de l'économie linguistique ou la loi du moindre effort joue un rôle essentiel dans l'évolution de la langue, étant donné le fait qu'à chaque moment on crée un équilibre entre le besoin d'imposer de nouveaux éléments et la nécessité d'utiliser ceux existants déjà. Ce fait a déterminé Martinet de démontrer l'existence de deux types d'économie dans la langue: *l'économie syntagmatique* et *l'économie paradigmaticque* (Ibidem : 228).

Par *économie syntagmatique*, on entend l'augmentation du nombre d'unités du système pour assurer un meilleur déroulement de la communication (Irimia, 2011: 286). Ainsi, ayant l'option de choisir entre deux termes qui désignent la même réalité – *photocopieur* et *Xerox*, – le locuteur préférera le mot le plus court, chose qui explique le rendement augmenté de l'unité formée par la conversion d'un nom propre en nom commun, au détriment du mot obtenu par la fusion des unités *photo* et *copieur*.

L'économie paradigmaticque consiste dans la conservation du même nombre d'unités du système de la langue et leur jonction ou combinaison pour désigner de nouveaux aspects de la réalité (Ibidem). Ainsi, dans la hiérarchie éditoriale d'une publication, le nom de *rédacteur en chef* met en évidence le rôle de l'occupant de ce poste. Le mot composé, existant

également dans d'autres langues – français: *rédacteur en chef*, anglais: *editor-in-chief*, espagnol: *redactor jefe*, italien: *redattore capo* - illustre la tendance à éviter l'ajout de nouvelles unités, en entraînant l'emploi de celles déjà existantes dans l'inventaire lexical de la langue.

Dans un contexte strictement linguistique, J. Dubois et al. affirment que « le principe de l'économie linguistique repose sur la synthèse entre les forces contradictoires (besoin de communication et inertie) qui entrent constamment en conflit dans la vie des langues » (2002 : 163).

Pour David Crystal l'économie est « un critère en linguistique qui requiert, entre autres, qu'une analyse soit courte et utilise le moins de termes possibles » (Crystal 2003 : 155).

Les auteurs du *Dictionnaire de la linguistique* (sous la direction de Georges Mounin) soutiennent que « l'économie d'une langue est le résultat de l'application, à la fonction de communication, du principe du moindre effort » (2004 :119). Ces derniers auteurs ajoutent encore à leur définition que « cette notion d'économie suggère ainsi l'existence d'une dynamique du langage, d'une position d'équilibre toujours remise en question entre les forces en présence, entre la tendance à l'inertie, qui amène l'homme à limiter le coût de ses communications, et la nécessité, par ailleurs, d'en assurer l'intercompréhension » (Ibidem).

C'est justement dans le contexte de cette dynamique de la langue que nous cherchons à étudier les différents moyens „économiques” du langage disponibles à l'homme moderne – si pressé qu'il soit – pour communiquer plus rapidement dans un monde toujours à la recherche du moindre effort.

Il existe en français divers phénomènes et moyens langagiers, transmettant une information complète par peu d'éléments, lors d'un échange langagier, d'une interaction verbale ou écrite et permettant ainsi la réalisation de l'économie linguistique. Il s'agit d'une série de moyens phonétiques, lexicaux et grammaticaux qui assurent le principe de l'économie dans la langue. Nous allons nous axer sur les moyens et les changements phonétiques, dont les causes sont d'ordre *psycholinguistique*, *sociolinguistique*, *sémantique* et *stylistique*.

Nous nous intéressons principalement aux formes d'abréviations comme *la troncation*, *les sigles* et *les acronymes*, aux formes d'abréviations imposées par les nouvelles technologies, que nous considérons comme les opérations les plus productives en la matière. Selon A. Martinet, l'emploi

des abréviations est conditionné par le principe de l'économie de la parole, c'est-à-dire « par tendance de l'homme à réduire au minimum son activité mentale et physique » (Martinet, apud Peeters, 1992 : 46). On économise ainsi le temps, l'espace et l'énergie.

L'abréviation est très productive dans le français contemporain, surtout dans la terminologie politique, technique et les jargons professionnels. Une place à part revient au français parlé qui évite l'emploi des mots trop longs.

On distingue quelques types d'abréviation :

L'abréviation littérale qui consiste à remplacer les dénominations officielles exprimées par des groupements de mots par les initiales des mots composants. Cette espèce d'abréviation est appelée *sigleou acronyme*.

En linguistique, *le sigle* est défini comme « la suite des initiales de plusieurs mots qui finissent par former un mot unique prononcé avec les noms des lettres », comme par exemple OMS - Organisation Mondiale de la Santé (Petit 2002 : 2425), tandis que l'acronyme est un mot « formé de syllabes de plusieurs mots, soit un sigle prononcé comme un mot ordinaire tel que *Sida* » (Dubois et al. 2002 : 429).

Les sigles et les acronymes ne sont pas des phénomènes nouveaux. J. Dubois signale que l'antiquité romaine en a connu beaucoup et il cite quelques sigles du type SPQR (Senatus Populusque Romanus qui signifie *le sénat et le peuple romain*), OM (Optimus Maximum pour dire *très bon, très grand*, qualificatif de Jupiter) et DM (Dis Manibus qui signifie *aux dieux mânes* - c'est-à-dire « bons dieux » et *manes*, par euphémisme, les « âmes des morts »). Il continue en affirmant que « la Renaissance humaniste et le mouvement parallèle de retour „aux origines” chrétiennes, aux XVIe et XVIIe siècles encouragent à imiter les inscriptions romaines et paléochrétiennes » (Dubois, apud Adegboku : 2011 : 31). Ainsi on assistait à la naissance de plusieurs sigles qui figuraient au fronton des églises : DOM (*Deo Optimo Maximo* = à Dieu très bon, très grand), DD (*Dat Delicat* = il donne et dédie) ou sur les crucifix : IHS (*Iesus Hominum Salvator* = Jésus Sauveur des Hommes). L'emploi des sigles et acronymes, dont le début remonte à l'antiquité, a progressé à travers les siècles, ne se limitant pas au seul domaine religieux d'où sont largement tirés les exemples cités et touchant déjà tous les domaines de la vie. Mais la grande vague des sigles apparaît au XXe siècle et plus particulièrement

après la seconde guerre mondiale (Adegboku : 2011 : 32). Ainsi tous les domaines sont concernés : vie politique, relations internationales, vie culturelle, sciences et techniques, économie et finances, transport, médecine, etc.

On considère les sigles et les acronymes des mots du monde actuel, des créations nouvelles, que le langage tend à multiplier pour échapper à la longueur de la dénomination. La langue des médias et surtout celle de la presse abonde en sigles qui posent souvent des problèmes à comprendre complètement l'information. Nous allons citer quelques exemples de sigles d'emploi courant dans le français de nos jours : B.D.F. – Banque de France, B.M. – Banque mondiale, C.A. – Conseil d'administration, C.A.P.E.S. – Certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement secondaire, C.C.I. – Chambre de commerce et d'industrie, C.E.I. – Communauté des États indépendants, C.G.T. – Confédération générale du travail, C.I.O. – Comité international olympique, C.N.R.S. – Centre national de la recherche scientifique, C.U. – Cité universitaire, D.E.A. – Diplôme d'études approfondies, D.E.U.G. – Diplôme d'études universitaires générales, D.G. – Directeur général, E.N.A. – École nationale d'administration, F.M.I. – Fonds monétaire international, O.N.U. – Organisations des Nations unies, P.N.B. – Produit national brut, P.S. – Parti socialiste, S.A.R.L. – Société à responsabilité limitée, S.M.I.C. – Salaire minimum interprofessionnel de croissance, T.F. – Télévision française, T.G.V. – Train à grande vitesse, T.V.A. – Taxe à la valeur ajoutée, etc.

Selon Pierre Guiraud, les sigles sont toujours des substantifs. Ceux, qui sont d'usage courant et qui forment un tout phonétique, peuvent acquérir une autonomie telle que leur prononciation peut devenir syllabique et servir de base à la formation de mots nouveaux. Ces nouvelles formations sont appelées *acronymes*. Comme le fait remarquer Dubois, « les acronymes s'intègrent mieux et permettent mieux la dérivation : il faut modifier le sigle non-syllabaire C.F.D.T. pour dériver *cédétiste*, ou le F disparaît, alors que C.A.P.E.S. donne aisément *capésien*, O.N.U. – *onusien* (fonctionnaire de l'O.N.U.), S.M.I.C. – *smicard* (personne payée au S.M.I.C., qui ne touche que le salaire minimum ; salarié de la catégorie la plus défavorisée), etc » (Dubois et al. 2002 :13).

Un autre caractère fréquemment recherché par les concepteurs de sigles acronymes c'est le jeu homonymique sur un lexème préexistant : on

trouve ce jeu dans ECU (*European Currency Unit*) et dans ERASMUS, acronyme inspiré par le nom de l'humaniste Erasme (*European Region Action Scheme for the Mobility of University Students*), ESPRIT : 1. *École supérieure privée d'ingénierie et de technologies*; 2. *European Strategic Program on Research in Information Technology*; 3. *Estimation of Signal Parameters via Rotational Invariance Techniques*; 4. *Eight Successful Process Rules, Ideas, and Tips*, etc.

Donc, certaines abréviations peuvent être à la fois sigle et acronyme, mais, en fait, tout sigle prononcé non alphabétiquement devient *acronyme*.

Un tout autre type d'abréviations consiste à supprimer une partie du mot qui est un procédé très fréquent. Ce type d'abréviation est appelé *troncation*, qui est le résultat soit d'une aphérèse soit d'une apocope.

L'apocope est un procédé qui consiste à supprimer un ou plusieurs phonèmes ou syllabes à la fin d'un mot polysyllabique, par opposition à *l'aphérèse* qui, par contre, revient à la suppression de phonèmes ou syllabes composant le début d'un mot (Neveu 2005 :13). Généralement les coupures se produisent, pour l'apocope, après la deuxième syllabe du mot. Les apocopes entrent très facilement dans la langue populaire même si elles sont en général des créations individuelles.

Exemples:

Apocopes et mots ou expressions dont ils dérivent:

- *Télé (télévision)* ; *métro (métropolitain)* ; *auto (automobile)* ; *imper (imperméable)* ; *catho (catholique)* ; *mécanicien – mécano, métallurgiste – métallo, kilo (kilogramme), micro (microphone), photo (photographie)*, etc. ce sont des formes considérées déjà anciennes, très usitées et qui sont entrées dans le langage usuel.

L'abréviation par **apocope** est très répandue dans la langue familière et le langage des élèves, lycéens et étudiants : *apéritif – apéro, éditorial – édito, football – foot, frigidaire – frigo, gaspillage – gaspi, manifestation – manif, amphithéâtre – amph, baccalauréat – bac; cinématographe - ciné ou cinéma ; certificat – certif, faculté – fac, géographie – géo, laboratoire – labo, mathématiques – maths, philosophie – philo, professeur – prof, récréation – récréé; pullover - pull ; promotion - promo ; application - appli ; etc.*

D'autre part, le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication fait naître de nouveaux mots qui conduisent à la création de nouvelles apocopes :

- *Ordi (ordinateur) ; le net (internet), texto (message sur téléphone portable) ; compil (compilation) etc.*

L'aphérèse est moins utilisée que l'apocope en langue française. On trouve des exemples dans l'usage des noms propres de personnes ou de nationalité comme *Toine pour Antoine, Bastien pour Sébastien, Sandrine pour Alexandrine et Ricain pour Américain etc.*

On constate aussi qu'au niveau de l'oral par exemple en parlant rapidement, les cas d'aphérèses sont nombreux : „sais pas” en lieu et place de „je ne sais pas”, „c' pas ma faute” – „ce n'est pas ma faute”.

Les emprunts venant de l'anglais fournissent aussi des exemples d'aphérèses : *bus vient de autobus (ou de omnibus) ; car vient d'autocar ; steak vient de beefsteak ; web vient de World Wide Web.*

Donc, il existe en langue française diverses opérations et moyens langagiers permettant de construire le discours oral ou écrit pour communiquer en économisant le temps et l'espace dans le cas du langage écrit. Il s'avère nécessaire de connaître ces opérations ou techniques d'économie du langage – pour ne pas dire que cela s'impose – particulièrement dans ce monde devenu village planétaire où tout va si vite. Toute personne ayant appris le français et ayant l'intention d'atteindre un jour la France doit chercher à s'habituer à des sigles et acronymes français auxquels il va se heurter dans les interactions langagières. De même, on considère que l'apprenant de FLE ne pourra pas s'en passer s'il veut comprendre les messages dans les contextes français ou francophones, car les sigles sont partout présents : dans les discours produits par les médias (radio, télévision, journaux) aussi bien que dans les échanges interpersonnels.

Sources bibliographiques :

Adegboku, D. *De l'économie en langue ou dans le langage : une linguistique „des temps qui pressent”*. In : Synergies Afrique Centrale et de l'Ouest, nr. 4, 2011. p. 25-37. <https://gerflint.fr/Base/Afriqueouest4/dele.pdf>

Crystal, D. *A Dictionary of Linguistics & Phonetics*. London: Blackwell Publishing, 5 édition, 2003.

Dubois, J. et al. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*.

Paris: Larousse, 2002.

Faudouas, J-C. *Dictionnaire des abréviations courantes de la langue française*. Paris : Maison du dictionnaire, 1990.

Martinet, A. *Elemente de lingvistică generală*. Traducere și adaptare în limba română de Paul Miclău. București : Editura Științifică, 1970.

Mounin, G. *Dictionnaire de la linguistique*. Paris : Quadrige, PUF, 4^e édition, 2004.

Neveu, F. *Lexique des notions linguistiques*. Paris : Armand Colin, 2005.

Peeters, B., *Diachronie, phonologie et linguistique fonctionnelle*. Louvain-la-Neuve : Peeters, 1992 <https://books.google.md/books?id=JZwLMenJ6-UC&pg=PA45&lpg=PA45&dq=%C2%AB+par+tendance+de+l%27homme+%C3%A0+r%C3%A9duire+au+minimum+son+activit%C3%A9+mentale+et+physique+%C2%BB>.

Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R., *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF, 1994.